

SERVICE FINANCES
EM/GLN

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 25 MAI 2010

DELIBERATION

OBJET : Compte administratif 2009 – budget ZAC du Bois d'Amour

Rapporteur : Marie-Bernadette LE NEVE

Il est proposé au conseil municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice 2009 du budget de la ZAC du Bois d'Amour qui s'établit comme suit :

Libellés	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser reportés
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	3.960.679,56 €	827.711,64 €	
Recettes	3.960.679,56 €	770.246,82 €	
Résultat de clôture		- 57.464,82 €	
Résultat reporté		+ 1.473.458,16	
Résultat net de fonctionnement			+ 1.415.993,34 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses	2.413.205,40 €	0,00 €	
Recettes	2.413.205,40 €	0,00 €	
Résultat de clôture		0,00 €	
Résultat reporté		+ 108.490,65 €	
Résultat net d'investissement			+ 108.490,65 €
avant affectation de l'excédent de fonctionnement			
Résultat global de clôture		+ 1.524.483,99 €	
Résultat net global			+ 1.524.483,99 €

Le conseil municipal, vu l'avis favorable de la commission « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier », et après en avoir délibéré, le maire ayant quitté la salle au moment du vote

- APPROUVE cette proposition à la majorité de vingt cinq voix pour et deux voix contre (quatre abstentions).

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
L'adjointe déléguée aux ressources humaines

Marie-Bernadette LE NEVE.